



25, rue de la Xaintrie - 19220 Saint Privat

ORGANISE SA PREMIERE SORTIE "ANCÊTRE"  
**LE SAMEDI 29 SEPTEMBRE 2012**  
"BAL ADE EN XAINTRIE"

★ Départ et retour à Saint Privat ★

Un circuit d'une centaine de kilomètres.  
Maximum 50 véhicules.

Prix de la journée: **50€** par personne.  
Comprenant : Le petit déjeuner, le road book, plaque de rallye,  
casse-croûte de midi, lot, repas du soir et souvenir de la journée.



Renseignements et inscriptions: Yves POLFLIET – Président  
Tél: **0682704803** - Fax: 0555285614 - Email: [ecuriedelaxaintrie@gmail.com](mailto:ecuriedelaxaintrie@gmail.com)

# BULLETIN D'INSCRIPTION

## RANDONNEE « BALADE EN XAINTRIE »

SAMEDI 29 SEPTEMBRE 2012

(Organisée par l'Association « Ecurie de la Xaintrie »)

### Equipage

#### Conducteur

Nom : ..... Prénom : .....  
Date de naissance : .....  
Adresse : ..... Code Postal : ..... Localité : .....  
Portable : .....  
Adresse Mail : .....@.....  
N° et date de permis : .....

#### Passagers

Nom : ..... Prénom : .....  
Nom : ..... Prénom : .....  
Nom : ..... Prénom : .....

#### Véhicule

Marque : .....  
Type : .....  
Immatriculation : .....  
Compagnie d'assurance et N° de contrat : .....  
Photocopie de la carte grise à fournir

#### DROITS D'ENGAGEMENT (Date limite d'inscription : le 08/09/2012)

Forfait Journée Adulte : 50 € ..... x 50 € = ..... €

(Inclus plaque, road book, le petit déjeuner complet, le panier repas, le diner dansant hors boissons, les prix, le souvenir de la journée)

Forfait enfant moins de 12 ans : 15 € ..... x 15 € = ..... €

(Inclus le petit déjeuner, le panier repas, le diner dansant hors boissons)

**SOMME A REGLER** (chèque à l'ordre de « Ecurie de la Xaintrie ») : ..... €

Ecurie de la Xaintrie, 25 rue de la Xaintrie à 19220 St Privat

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de la randonnée « Balade en Xaintrie » et je déclare en accepter pleinement les termes et le contenu.

**Date et Signature** (précédées de la mention « Lu et Approuvé ») :

Yves Polfliet : 06.82.70.48.03 Fax : 05.55.28.56.14 Mail : ecuriedelaxaintrie@gmail.com

(Possibilité d'hébergement sur place : Renseignement à l'Auberge de la Xaintrie 05.55.28.49.80 – www.aubergedelaxaintrie.fr)

# ASSOCIATION « ECURIE DE LA XAINTRIE »

## RANDONNEE TOURISTIQUE « BALADE EN XAINTRIE »

Le Samedi 29 Septembre 2012

### REGLEMENT INTERIEUR

#### ART. 1 : GENERALITES

- 1.1 Le présent règlement est établi par l'Association « Ecurie de la Xaintrie » siège 25 rue de la Xaintrie 19220 St Privat. Il sera publié avec le bulletin d'inscription. La signature du bulletin d'inscription vaut acceptation pleine et entière du règlement intérieur de la randonnée « Balade en Xaintrie »
- 1.2 Renseignements et réservations : Yves Polfliet **06.82.70.48.03** – Adresse Mail : [ecuriedelaxaintrie@gmail.com](mailto:ecuriedelaxaintrie@gmail.com)
- 1.3 Description de la manifestation : un parcours en boucle d'environ 100 kms autour de St Privat agrémenté de jeux (énigmes) et de visites touristiques (l'une gastronomique avec étape dégustation, l'autre culturelle)

#### ART. 2 : INSCRIPTIONS

- 2.1 Préinscription obligatoire. Pas d'inscription sur place
- 2.2 La randonnée est ouverte à tout participant ayant réglé son inscription auprès de l'association « Ecurie de la Xaintrie » avant le 08 Septembre 2012
- 2.3 Dans le cas d'un désistement après règlement, l'association s'engage à rembourser 50 % de la somme versée sauf exception
- 2.4 L'accueil des participants se fera à partir de 7H30 (vérifications administratives, distribution des documents, plaque et carnet de route, petit déjeuner)  
  
Le départ de la randonnée sera donné à 9H00 de la Place du Champ de Foire et sa neutralisation interviendra à 17H00
- 2.5 La signature du bulletin d'inscription vaut acceptation pleine et entière du présent règlement

#### ART. 3 : CONTROLES

- 3.1 La Balade en Xaintrie est ouverte à tous les véhicules en parfait état d'origine ou restaurés sans modification de cet état
- 3.2 Les véhicules non immatriculés ne sont pas admis
- 3.3 L'organisation limite les inscriptions à cinquante (50) véhicules
- 3.4 L'organisation se réserve le droit de refuser le départ à tout véhicule :
  - ne correspondant pas à l'esprit de la randonnée « Balade en Xaintrie »
  - non conforme au règlement ci-dessous
  - non conforme aux normes techniques ou administratives en vigueur
- 3.5 Vérifications administratives :  
  
Elles permettront de s'assurer de la bonne identification du véhicule et de la correspondance avec le dossier d'inscription  
  
Le conducteur devra présenter aux organisateurs :
  - Son permis de conduire
  - Carte Grise du véhicule
  - Carte Verte du véhicule
  - Vignette du contrôle Technique en cours de validité

#### ART. 4 : DEROULEMENT DU PARCOURS

- 4-1 Il s'agit d'une randonnée sans moyenne imposée
- 4.2 Il n'y aura pas de classement basé sur la notion de vitesse, de moyenne ou de chronométrage
- 4.3 Les départs seront donnés de manière échelonnée et les participants circulent non groupés, dans le respect du Code de la Route et sans entrave à la circulation routière
- 4.4 Chaque participant recevra un numéro d'inscription (plaque) qu'il devra apposer visiblement à l'avant du véhicule. Le circuit et les kilomètres étant indiqués dans le Road Book, le participant n'aura aucun problème à suivre le parcours. Chaque participant doit se conformer aux consignes données par l'organisation.